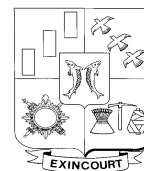


DEPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'EXINCOURT



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 mai 2013

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **DIX SEPT MAI DEUX MILLE TREIZE** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **18 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, LEGRAND, CHICOT SANSEIGNE, BAUDREY, CABURET, NAGEL-NICOLAS, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BARBAUD, BERNARDIN, COUM, DURSUN, LINOZZI, MAURER, NOIROT, NOWAK, Conseillers municipaux.

Etaient absents :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
M. BERTOCCHI	M. BARBAUD
Mme DEBROSSE	Mme DURSUN
Mme DEMESMAY	Mme NOIROT
M. DODIN	M. LEGRAND
M. KELLER	M. BERNARDIN
Mme PARIS	Mme CHICOT SANSEIGNE
Mme PRETOT	M. CUYNET
M. STIMPFLING	M. MAURER
Mme THIEL	M. NOWAK

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,
M. Christian ROTH, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme NOIROT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Puis, M. le Président a déclaré la séance ouverte.

Question 2013-18 – Administration – Approbation du compte-rendu de la séance du 12/04/13

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2013 est adopté à l'UNANIMITE.

Question 2013-19 – Administration – Projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) – Enquêtes publiques et parcellaires

Le projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) pour l'agglomération du Pays de Montbéliard fait actuellement l'objet :

- D'enquêtes publiques conjointes préalables
 - o à la déclaration d'utilité publique du projet de THNS
 - o à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de Montbéliard, Audincourt, Exincourt, Valentigney avec le projet,

- D'une enquête parcellaire conjointe en vue de délimiter exactement le périmètre des immeubles dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation du projet et à déterminer les propriétaires réels de ces immeubles sur le territoire des communes de Montbéliard, Audincourt, Exincourt et Valentigney.

Les enquêtes se déroulent depuis le 22 avril et prendront fin le 28 mai 2013 à 12 h 00.

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des pièces constitutives des dossiers et propose d'intégrer aux registres d'enquêtes les remarques suivantes :

Pièce n° 3 – Avis de l'autorité environnementale

Remarque n° 1 :

« aménagement à proximité du THNS de 2 pôles d'échange (Montbéliard et Audincourt) et de 3 parkings-relais (Exincourt, Audincourt, Valentigney) : *aucun parking relais n'est prévu à Exincourt dans le projet*

Pièce n° 8 – Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Remarque n° 2 :

page 65/892 :

- 2-1 *PMA n'a pas pris d'engagement sur les remarques émises par les riverains. Le conseil municipal maintient ces remarques.*
- 2-2 *Le conseil municipal demande des garanties en termes de sécurité, de protection phonique, et d'aménagement paysager sur le coteau.*
- 2-3 *Le conseil municipal demande le maintien du passage piétons/cyclable entre le haut et le bas coteau. Nous confirmons cette demande.*

Remarque n° 3 : page 74/892 – III.6.1 site propre en « rase campagne »

Sur le profil 2 – apparaît une piste cyclable alors qu'il n'est pas prévu de piste cyclable sur le coteau (ce qui est confirmé sur le plan «cheminementscyclables » page 92

Remarque n° 4 : page 105/892 : *La zone du coteau est bien identifiée comme risque de glissement de terrain. Toutes les études complémentaires doivent être conduites afin de ne faire courir aucun risque aux riverains.*

Remarque n° 5 : page 135/892 « Le bannot » *n'existe pas à Exincourt*

Remarque n° 6 : page 211/892 – Zones d'activités : *ne figurent pas ;*

- *La ZI des Bouquières*

- *La zone commerciale des Arbues*

Le centre commercial AUCHAN est à remplacer par le centre commercial GEANT

Remarque n° 7 : page 223/892 : Cours cantons « Actiparc » à Exincourt : *ce parc d'activité n'est pas situé sur le territoire d'Exincourt.*

Remarque n° 8 : page 277/892 : *le périmètre de protection du monument historique inscrit (château Sattler) ne correspond pas à la servitude inscrite au PLU*

Remarque n° 9 : page 355/892 : *même remarque que page 74/892 (piste cyclable) ce qui est confirmé sur les plans des pages 379 et 380*

Remarque n° 10 : page 436/892 : *Le mur de soutènement (maxi 8m) doit être végétalisé pour permettre une meilleure intégration de l'ouvrage dans cette zone classée Verte et Bleu dans le SCOT. L'impact est très important comme le met en évidence la photographie page 528/892.*

Remarque n° 11 : page 528/892 : *mesure de compensation : Le conseil municipal ne partage pas la conclusion. L'impact paysager n'est pas négligeable comme le montre les photos. Il demande une mesure compensatoire.*

Remarque n° 12 : page 624/892 : *Projet de raccordement direct entre le site des Gros Pierrons et l'échangeur Montbéliard Centre et l'A36 : Le conseil municipal demande que le carrefour giratoire rue Jacques Foillet soit maintenu*

Pièce F mise en conformité des documents d'urbanisme

Remarque n° 13 :: page 77/124 III.3.4.2 Plan de zonage après mise en compatibilité : « la zone AU2 (parcelles AO 390 – AO 391 et AO 213) ne devraient pas apparaître car elle ne sont pas dans l'emprise du projet (voir dossier 9 : enquête parcellaire)

Dossier d'enquête parcellaire

Remarque n° 14 : la parcelle AO 365 (propriétaire M. GARABANTIN) est partiellement dans l'emprise (365 a pour 1 a 35 ca). La partie de parcelle 365 B de 2 a 37 ca doit être incluse dans le projet pour éviter un délaissé.

Demandes complémentaires du Conseil Municipal

Remarque n° 15 :

- qu'il n'y ait pas de publicité le long du tracé (sauf aux arrêts)
- pas de frais de fonctionnement à la charge de la commune (voie nouvelle créée par PMA) : éclairage, entretien et déneigement.
- que la voie soit réservée exclusivement à la circulation des bus.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, valide ces 15 remarques et en demande leur intégration dans les registres d'enquêtes correspondants.

Question 2013-20 – Personnel – Tableau des emplois – modification

Dans le cadre d'un prochain départ à la retraite (pour invalidité), le Maire propose au Conseil Municipal :

- la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2013
- la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet dès le départ définitif de l'agent (actuellement en attente de l'avis de la CNRACL)

Question 2013-21 – Travaux – Marché subséquent à l'accord-cadre passé pour la réalisation des travaux de voirie

Par délibération du 30 septembre 2011, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer un accord-cadre pour les travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie communale pour les années 2011 à 2014.

Les marchés subséquents dont le montant est inférieur à 193 000 € sont signés par le Maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal, ceux supérieurs à ce montant doivent faire l'objet d'une délibération.

En conséquence, le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation relative au marché subséquent à passer pour les travaux 2013. Le classement des offres plaçant la proposition de la Société COLAS en première position, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer ce marché pour un montant de 259 490.98 € HT. soit 310 351.21 € TTC.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve cette proposition et autorise le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toute pièce nécessaire à sa mise en œuvre.

Divers

- [Présentation des statistiques relatives au radar pédagogique installé Grande Rue.](#)

Séance levée à 19 h 15.